



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À L'AEFE

Commission Consultative Paritaire Centrale N°1

ENGAGÉ·ES **POUR**
TOUS LES PERSONNELS ET
L'OPÉRATEUR PUBLIC AEFE !

POUR LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS

Les élu-es FSU en CCPC **combattent l'autoritarisme et l'arbitraire** en veillant au **respect des textes**.

Ils défendent les **droits de tous les personnels** notamment lors des :

- refus de temps partiel ;
- non-renouvellements de détachement / contrat ;
- fins de mission anticipée ;
- demandes de reconduction expresse des enseignants formateurs.



POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lors de la modification du décret 2002-22 en juin dernier, la FSU a fermement défendu le maintien du **contrat protecteur de droit public** français pour tous les détachés.
- La FSU lutte pour améliorer l'**attractivité** dans toutes les zones par :
 - des indemnités de vie locale à la hauteur des besoins ;
 - une véritable prestation familiale pour toutes et tous ;
 - la fin du bornage des détachements à 6 années consécutives imposé par le MEN depuis 2019.

POUR L'AMÉLIORATION DES CARRIÈRES

- La FSU a obtenu que les **rendez-vous de carrière** puissent être contestés en CCPC de l'AEFE. Nos interventions ont permis de rétablir une juste évaluation professionnelle des personnels.
- Les élu-es FSU en CCPC sont en lien étroit **avec les sections départementales du SNUipp-FSU pour conseiller les personnels** :
 - en cas de contestation de l'appréciation finale ministérielle du rendez-vous de carrière ;
 - pour l'avancement d'échelon, l'accès à la hors classe, à la classe exceptionnelle, ...
- La FSU revendique la prise en compte des **promotions en cours de contrat** pour les enseignants formateurs et les directeurs d'école.
- La FSU demande la reconnaissance de l'expérience des directeurs d'école à l'étranger pour les promotions à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle.

POUR UN RECRUTEMENT TRANSPARENT

- Grâce à la **victoire de la FSU en Conseil d'État** le 23 août 2022, la **compétence des commissions paritaires (CCPC et CCPL) pour le recrutement** des personnels est maintenue.
- C'est dans ce cadre paritaire que les élu-es du SNUipp-FSU veillent au respect des **mêmes règles pour toutes et tous**, ce qui garantit la **transparence et l'équité** du recrutement. Elles / Ils apportent **informations et conseils** aux candidat-es.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



Votez FSU !